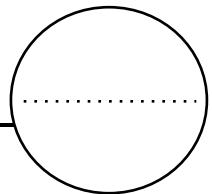




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance extraordinaire du Conseil municipal du 16 décembre 2025

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue mardi, le 16 décembre 2025 à compter de 20h00 au 505-5 rue Frontière, Hemmingford, J0L1H0

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M.Corey Young, conseiller n° 1;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;
Mme. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont également présentes :

Annick Brunet, Directrice générale adjointe et greffière-trésorière

Michael Krohn, Directeur général, greffier-trésorier adjoint

Était absent :

M. Roy Catto, conseiller n° 2;

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation en date du 11 décembre 2025.

2025-12-264

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-12-265

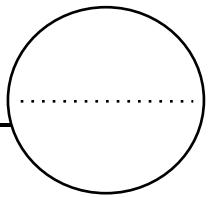
4A-ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Considérant que conformément au premier paragraphe de l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit adopter un budget équilibré pour l'exercice financier 2026;

Considérant que conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, les libérations et la période de questions lors de cette session, portent exclusivement sur le budget;

REVENUS	2026
TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES (incluant la SQ)	858 957 \$
TAXES AQUEDUC	176 652 \$
TAXES ÉGOUTS	103 809 \$
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES	179 472 \$
INCENDIE	83 907 \$
TAXES INFRASTRUCTURES (Rue Frontière)	51 243 \$
TAXES INFRASTRUCTURES (Rue Champlain)	166 541 \$
TAXES INFRASTRUCTURES (Rue Margaret)	71 541 \$
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXE	71 138 \$
REVENUS DE TRANSFERTS (CAUCA, PIQM, PPA-CE)	108 100 \$
SERVICES RENDUS (org.mun et autres)	505 369 \$
AUTRES REVENUS (source locale)	195 341 \$
APPROPRIATION SURPLUS	616 025 \$
TOTAL DES REVENUS	3 188 095\$

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance extraordinaire du Conseil municipal du 16 décembre 2025

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2026
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	433 040 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	172 406 \$
TRANSPORT	221 195 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	663 835 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	21 538 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR	66 882 \$
LOISIRS	534 109 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	250 732 \$
IMMOBILISATION	705 058 \$
FONDS DE ROULEMENT ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE	119 300 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 188 095 \$

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'adopter le budget équilibré suivant pour l'exercice financier 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-12-266

4B-ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

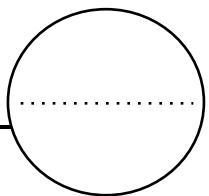
Attendu que l'article 956 du Code municipale prévoit, entre autres, que le conseil doit préparer et adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquente.

ANNÉE 2026	INVESTISSEMENT	FINANCEMENTS	SUBVENTION	AFFECTATIONS ET AUTRES SOURCES	PART DE LA MUNICIPALITÉ
Pavage Curry	300 000,00 \$			12 000,00 \$	288 000,00 \$
Rénovation cuisine St-Andrews	80 000,00 \$		25 000,00 \$	55 000,00 \$	0,00 \$
Forage nouveau puit	90 000,00 \$			90 000,00 \$	0,00 \$
vider les boues	200 680,00 \$			200 680,00 \$	0,00 \$
installation compteurs d'eau	75 000,00 \$			75 000,00 \$	0,00 \$
Lampadaire Tobin	40 000,00 \$			40 000,00 \$	0,00 \$
	785 680,00 \$	0,00 \$	25 000,00 \$	472 680,00 \$	288 000,00 \$
ANNÉE 2027	INVESTISSEMENT	FINANCEMENTS	SUBVENTION	AFFECTATIONS ET AUTRES SOURCES	PART DE LA MUNICIPALITÉ
Nouvelle construction centre récréatif	9 840 000,00 \$	2 460 000,00 \$	7 380 000,00 \$	1 722 000,00 \$	738 000,00 \$
des équipements de traitement des eaux	80 000,00 \$				80 000,00 \$
Infrastructures Rue Bouchard	1 534 000,00 \$	343 341,74 \$	761 933,00 \$		167 625,28 \$
ANNÉE 2028	INVESTISSEMENT	FINANCEMENTS	SUBVENTION	AFFECTATIONS ET AUTRES SOURCES	PART DE LA MUNICIPALITÉ
Infrastructures et pavages rue Laplante	1 500 000,00 \$	1 200 000,00 \$			300 000,00 \$
Agrandissement des étangs-eaux usées	5 000 000,00 \$	3 750 000,00 \$		1 250 000,00 \$	
Nouvelle station eau potable	5 000 000,00 \$	3 750 000,00 \$		1 250 000,00 \$	
	11 500 000,00 \$	8 700 000,00 \$	0,00 \$	2 500 000,00 \$	300 000,00 \$

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

-D'adopter le programme triennal des immobilisations pour l'année 2026, 2027 et 2028;

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance extraordinaire du Conseil municipal du 16 décembre 2025

- De distribuer un document explicatif du programme à chacune des adresses du territoire du Village de Hemmingford, comme spécifié à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-12-267

4L - AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES FRAIS ET TARIFS DE TAXATION 2026

Je, Lucie Bourdon, conseillère donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera adopté le règlement 347 déterminant les frais et tarifs de taxation pour l'année 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

2025-12-268

4M - PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO.347 - RÈGLEMENT SUR LES FRAIS ET TARIFS DE TAXATION 2026

Considérant que l'adoption d'un budget nécessite l'établissement de taux de taxes foncières générales et la taxe pour la quote-part de la Sûreté du Québec de même que des tarifs relatifs aux compensations pour les services municipaux pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026;

Considérant que la municipalité a choisi d'établir annuellement les modes de paiements;

Considérant que le présent règlement amende les tarifs fixés par les règlements précédents sur les compensations pour services municipaux;

Considérant qu'une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du service de loisirs fourni par le comité municipal du Loisirs, sports, et cultures, et de la bibliothèque communautaire de Hemmingford avec le Canton de Hemmingford, et ceci, au prorata de la population, soit 70% pour le Canton de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford

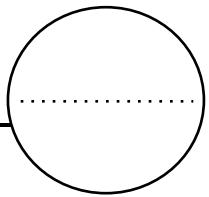
et que les coûts de cette entente seront imposés à même le taux de taxe foncière générale;

Considérant qu'une entente a été signée pour la répartition des frais d'exploitation du service pour la protection contre les incendies avec le Canton de Hemmingford, et ceci, au prorata de la population, soit 70% pour le Canton de Hemmingford et 30% pour le Village de Hemmingford et que les coûts de ces ententes seront imposés par un tarif fixe annuel;

Considérant que le projet de tarification établi les taux de la façon suivante :

TAXATION	2026
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.4250\$ / 100\$ D'ÉVALUATION
ENTRETIEN AQUEDUC	283.55\$
ENTRETIEN ÉGOUTS	166.95\$
INFRASTRUCTURES	434.75\$
ORDURES, RECYCLAGE ET COMPOST	317.65\$
INCENDIE	145.50 \$
TAXE POLICE	53.00 \$

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



Séance extraordinaire du Conseil municipal du 16 décembre 2025

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement que le conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le projet de règlement no.347 sur les frais et tarifs de taxation 2026 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTION

Les questions ne peuvent porter qu'exclusivement sur le budget 2026 ou sur le PTI.

2024-12-269

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à **20:04**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Drew Somerville,
Maire

Annick Brunet
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2025.